

Un legs jeunesse inestimable

Le Soleil · 8 juin 2015 · · Martine Morissette Martine Morissette*

Il y a 20 ans, en ma qualité de directrice générale du Carrefour jeunesse emploi (CJE) de l'Outaouais, avec mon personnel, le conseil d'administration et la communauté de Gatineau, nous avons mené une lutte serrée envers le gouvernement fédéral qui venait d'imposer de nouveaux critères d'admission aux jeunes adultes. Dorénavant, seuls les prestataires de l'assurance chômage auraient accès aux services du CJE. Aujourd'hui, les CJE du Québec se retrouvent dans la même situation, mais avec le gouvernement du Québec.

Le CJE de l'Outaouais est sauvé in extremis par M. Parizeau. C'est avec une passion remarquable pour la jeunesse et pour toutes les régions du Québec que Jacques Parizeau a posé l'un de ses premiers gestes à titre de premier ministre du Québec, en 1995 : le déploiement de l'initiative CJE sur tout le territoire québécois. Il interpelle avec enthousiasme tous les députés du Québec, quelle que soit leur allégeance politique, et les invite à animer leur milieu, à se concerter et à proposer au Secrétariat à l'action communautaire autonome, qu'il vient de mettre en place, de créer des CJE moulés à la réalité de leur territoire. Il propose un nouveau pacte avec la jeunesse et les régions et leur donne les conditions gagnantes pour agir dans leurs milieux respectifs. Pas question d'une solution mur à mur. Pas question de refuser un seul jeune adulte.

Un budget est alors réservé à chacun des comtés, sur la base du dépôt d'un plan d'action local qui inclut des objectifs ambitieux et les moyens privilégiés pour les atteindre. Assurer la pérennité de cette initiative et le succès des CJE devient l'engagement de M. Parizeau.

Lors de sa découverte de cette initiative née en Outaouais, qui comptait déjà 10 ans d'expérience avant de servir de modèle au déploiement des CJE, M. Parizeau et sa femme, Lisette Lapointe, sont fascinés par notre approche : permettre aux jeunes adultes de recevoir, gratuitement et sans aucune discrimination, l'appui et les conseils des intervenants du CJE, d'obtenir une panoplie d'outils, de développer leur propre plan B et de rester dans l'action. Imaginez, accueillir tous les jeunes adultes par la simple question «Qu'est-ce que je peux faire pour toi aujourd'hui?»

Le CJE venait ainsi répondre à des vices de procédures et à des trous de service. Il devient une sorte de régulateur, de justice sociale et de mécanisme d'inclusion pour tous les jeunes adultes. C'est de cela dont M. Parizeau rêvait pour la jeunesse du Québec, lui qui avait longuement analysé les limites des structures et les critères rigides des programmes de l'État dont plusieurs avaient la réputation d'exclure un bon nombre de jeunes adultes.

Cher monsieur Parizeau, espérons que les décideurs du Québec sauront reconnaître et admirer cette vision porteuse que vous avez eue lors du déploiement des CJE. Espérons que nous serons capables de protéger cette oeuvre communautaire, voire la faire évoluer en s'assurant de faire de la place à tous les jeunes adultes. Si seulement on puise une seule petite dose de vos qualités re-

marquables et de votre détermination redoutable, nous, les dirigeants des CJE sommes convaincus d'obtenir toute l'attention nécessaire de Philippe Couillard, premier ministre et responsable de la jeunesse, pour qu'ensemble nous trouvions des solutions de rechange afin de rétablir la mission première des CJE, remise en question durant la dernière année.

*L'auteure de la lettre a été à la barre du premier CJE à voir le jour au Québec (depuis 1987), membre fondatrice du Réseau des CJE du Québec (1996) et du Collectif autonome des CJE du Québec (2007), grande citoyenne de la ville de Gatineau (2009) et récipiendaire, au nom du CJE de l'Outaouais, du Grand Prix québécois de la qualité (2014).